

est incontournable. Il y apporte quelques retouches pour replacer l'œuvre dans son contexte, et réussit à la faire briller avec panache.

Matthieu Watson SANTERRE
Département d'histoire internationale
London School of Economics and
Political Science
Londres, Royaume-Uni

ENVIRONNEMENT

Les inégalités environnementales

Catherine LARRÈRE (dir.), 2017,
Paris, Presses universitaires
de France, 112 p.

Les réflexions sur les questions environnementales sont devenues des préoccupations planétaires et occupent les agendas des acteurs nationaux et internationaux, publics et privés, qui cherchent activement des solutions aux problèmes liés aux dégradations environnementales. Cet ouvrage collectif de quatre chapitres, partant d'une approche pluridisciplinaire, s'inscrit dans cette logique en mettant en relief la dimension environnementale des inégalités sociales ainsi que celles créées par les politiques écologiques. Les différentes contributions des auteurs convergent vers trois principales thématiques qui se renforcent mutuellement. Il s'agit des inégalités environnementales, des inégalités écologiques et de la justice environnementale. Le lien entre ces thématiques constitue l'originalité de l'ouvrage.

Au cœur de l'ouvrage, il est démontré que les inégalités sociales ont une dimension environnementale et que les politiques écologiques créent des inégalités sociales. Les inégalités environnementales sont « des inégalités d'exposition aux risques environnementaux, exposition qui est jugée disproportionnée » dans la mesure où « certaines catégories sociales en souffrent plus que d'autres de façon significative » (p. 7). Une autre facette de ces inégalités peut s'observer sur le plan des « ressources vitales, qui ne sont pas accessibles à une part grandissante des populations humaines » (p. 9). Retenons que les inégalités *environnementales* sont définies à travers les impacts environnementaux qui affectent de manière inéquitable les populations humaines, tandis que les inégalités *écologiques* sont « des inégalités d'impacts sur les écosystèmes » (p. 81) qui sont évaluées par le biais des contributions inégales des actions humaines à « la dégradation actuelle de la situation, notamment en ce qui concerne le changement climatique » (p. 13). Les différents auteurs de l'ouvrage démontrent la corrélation entre les inégalités environnementales et écologiques en mettant en exergue le fait que ceux qui dégradent davantage l'environnement sont souvent à l'abri des risques environnementaux. Cette démonstration permet de situer la question de la justice environnementale qui « vise à repérer, mesurer et corriger les